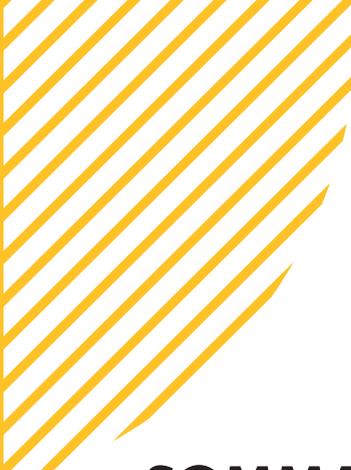




PROJET du TERRITOIRE

de Carcassonne Agglo



SOMMAIRE

4 INTRODUCTION

- 5 Une histoire : les dates clés de l'Agglo
- 6 Les compétences de l'Agglo
- 7 Le projet de territoire de Carcassonne Agglo : de son élaboration à son adoption
- 9 Un projet de territoire élaboré en 4 étapes

10 PARTIE 1

Portrait de territoire

- 11 Nos forces et nos valeurs, un portrait de territoire

22 PARTIE 2

Le projet du territoire

- 23 Le projet de territoire / les axes stratégiques 2020-2040

36 PARTIE 3

La vie du projet

- 37 Faire vivre le territoire

39 GLOSSAIRE DU PROJET DE TERRITOIRE



Régis BANQUET
Président de
Carcassonne Agglo

Être élu d'une grande Collectivité demande de concilier le présent et l'avenir.

Le présent, parce qu'il est question d'assurer des services, d'organiser le fonctionnement d'un territoire et de faire germer des projets.

Et l'avenir, parce que notre rôle est de préparer notre territoire aux défis qui l'attendent.

Voir plus loin que l'année qui vient, penser des projets sur le long terme, anticiper les besoins et les mutations de notre population : voilà ce à quoi s'attache ce projet de territoire !

Construit et écrit en concertation avec les élus des communes, les agents, les acteurs locaux et les habitants, ce document a l'ambition de définir la direction que nous donnons à notre territoire pour les 20 prochaines années.

Ce projet que nous avons souhaité ancrer dans la réalité prend en compte les attentes et les inquiétudes des citoyens : dérèglement climatique, disparition de la biodiversité, habitat de qualité, création d'emploi, accès aux soins, accompagnement du vieillissement de la population ou encore soutien à la jeunesse...

Cette ambition commune pour Carcassonne Agglo, nous pouvons ainsi la résumer en trois grands enjeux : le défi des transitions, celui de l'attractivité et enfin de la cohésion. Déclinés en de nombreuses actions au sein du projet de territoire, ils illustrent la capacité de notre Collectivité à se mobiliser pour son territoire et à inventer de nouveaux projets.

Mobilisés ensemble pour relever ces grands défis, nous parviendrons alors à faire de notre engagement pour la jeunesse une réalité en lui permettant de grandir et de s'épanouir dans un cadre sécurisé, attractif et solidaire.



INTRO

UNE HISTOIRE : LES DATES CLÉS DE L'AGGLO

REPÈRES

Aujourd'hui en France :

34 966 communes et
1 259 intercommunalités

Les grands principes juridiques d'une communauté d'agglomération :

regroupe plus de 50 000 habitants autour d'une commune-centre de plus de 15 000 habitants, et exerce des compétences obligatoires et facultatives.

Carcassonne Agglo résulte de l'application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale :

« La communauté d'agglomération (art. L5216-1 et suivants CGCT) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale créé par la loi du 12 juillet 1999 qui regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave ».

La constitution de Carcassonne Agglo est le fruit de plusieurs regroupements successifs :

2001 – Février. Études préparatoires.

2001 – Décembre. Création de la communauté d'agglomération, 16 communes : Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Cazilhac, Couffoulens, Fontiès-d'Aude, Lavalette, Montirat, Palaja, Pennautier, Pezens, Roullens, Trèbes, Villedubert, Villemoustaussou.

2002 – Mai. Élargissement de l'Agglo à 4 nouvelles communes : Leuc, Mas des Cours, Preixan, Rouffiac d'Aude.

2003 – Avril. Intégration de la compétence « action sociale » et création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

2003 – Juin. Extension avec 1 nouvelle commune : Villefloure.

2009 – Janvier. Prise de compétence : « eau potable et assainissement collectif ».

2009 – Avril. Prise de compétence « Programme de Rénovation Urbaine ». Élargissement de Carcassonne Agglo avec 1 nouvelle commune : Montclar.

2010 – Janvier. Extension de l'Agglo avec 1 nouvelle commune : Alairac. Transfert de la bibliothèque municipale de Carcassonne à l'Agglo.

2010 – Avril. Transfert à l'Agglo de la médiathèque de Rouffiac-d'Aude.

2012 – Septembre. Prise de compétence « Transport scolaire ».

2013 – Janvier. En application de la loi NOTRe qui vise à renforcer l'intercommunalité, élargissement du périmètre de l'Agglo de 23 à 73 communes.

2014 – Avril. Nouvelle gouvernance. Lancement du projet de territoire MON2020.

2017 – Janvier. Intégration de 9 communes : Badens, Barbaïra, Blomac, Capendu, Comigne, Douzens, Floure, Marseillette et Monze. Périmètre : 82 communes.

2018 – Janvier. La « Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) » devient une compétence obligatoire.

2019 – Janvier. Rassemblement des communes de Montlaur et Pradelles-en-Val en commune nouvelle « Val-de-Dagne ». 81 communes membres.

2020 – Janvier. Élargissement et intégration de Pomas et de Trassanel. 83 communes membres.

2022
83 COMMUNES



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

En application de l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Carcassonne Agglo exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

• **En matière de développement économique :** création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire.

• **En matière d'aménagement de l'espace communautaire :** schéma de cohérence territoriale ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation des transports urbains ; ruralité ; viticulture et agriculture ; développement

des nouvelles technologies de l'information et des communications.

• **En matière d'équilibre social de l'habitat :** programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, accueil des gens du voyage.

• **En matière de politique de la ville :** dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire

• **En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :** lutte contre

la pollution de l'air, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, mise en valeur des espaces naturels, voirie d'intérêt communautaire, assainissement des eaux usées, eau, gestion des eaux pluviales.

• Construction, aménagement, entretien et gestion d'**équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**

• **Action sociale** d'intérêt communautaire.

• Création et gestion de **maisons de services au public.**

Le choix de ces compétences est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création.





LE PROJET DE TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO : DE SON ÉLABORATION À SON ADOPTION

UN PROJET DE TERRITOIRE ...

Le Projet de territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale. Il vise à conduire un diagnostic du territoire en mobilisant les acteur.rice.s de celui-ci (économiques, associatif.ve.s, citoyen.ne.s) et les partenaires institutionnel.le.s (État, Région, Département), à déterminer une stratégie territoriale en identifiant des orientations stratégiques et en les priorisant.

La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet ou LOADDT, reconnaît la notion de projet de territoire :

« Art. 23. - [...] le ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique, s'il en existe, et les communes de l'aire urbaine qui ne sont pas membres de ces établissements publics mais souhaitent s'associer au projet élaborent un projet d'agglomération. Ce projet détermine, d'une part, les orientations que se fixe l'agglomération en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources [...]

« Un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs [...] est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération. Il peut être consulté sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle-ci. »

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Les élus communautaires de Carcassonne Agglo ont souhaité marquer, par le biais d'un pacte de gouvernance, leur attachement aux valeurs éthiques et au respect de l'intérêt général. Au-delà des règles juridiques, les élus souhaitent s'engager individuellement et collectivement sur des principes qui visent à garantir un fonctionnement efficace et serein de l'intercommunalité au service de son projet de territoire. En plus de ces principes, c'est aussi un schéma de gouvernance qui a pu être partagé et sur lequel s'est basée cette démarche de feuille de route.

La gouvernance de Carcassonne Agglo, à travers son pacte de gouvernance est organisée sur la base du dialogue et de la transparence pour faire entendre et intégrer chaque voix dans le projet de territoire.

Le projet de territoire 2020-2040 de Carcassonne Agglo est le document de référence commun qui, sur la base

d'un diagnostic ayant permis d'identifier des enjeux, définit et décline des ambitions pour le territoire pour les 20 ans à venir.

Le projet de territoire permet de poser les grands enjeux et défis à relever pour un développement le plus harmonieux possible du territoire. Il doit nourrir à la fois l'action des acteurs socio-économiques et celle des acteurs publics.

Cette « vision Carcassonne Agglo » des grands défis à relever est à décliner dans les grands schémas stratégiques et les principales politiques publiques oeuvrant au développement et à l'aménagement du territoire. Il se veut être un projet qui accompagne les évolutions sociétales, en tenant compte de la grande diversité des communes qui composent le territoire intercommunal.

Il exprime la vision des élus de Carcassonne Agglo, enrichie par les contributions du Conseil de développement, et l'ensemble des acteurs du territoire.

Des acteurs mobilisés à chaque étape de l'élaboration du projet :

• les élus de Carcassonne

Agglo : tous les élus communautaires lors des cycles d'acculturations, des séminaires, des SCoT Tour, des ateliers autour du Plan Global de Déplacements, des conseils de territoire, conférences des Vice-présidents,

• les agents, les directeurs généraux de l'intercommunalité et des communes,

• les commissions

« Planification territoriale » et « Gouvernance et équilibre territorial » composées d'élus municipaux et communautaires, ont aussi apporté une contribution au projet de territoire.

Le **Conseil de développement** (CODEV) de Carcassonne Agglo occupe une place particulière dans la démarche. Il a été saisi pour travailler sur les thématiques abordées dans le projet de territoire, en amont de son avis sur le document final.

Non producteur de droits ou d'obligations autres que politiques, le projet de territoire est un levier fort pour consolider la logique intercommunale, dans le sens d'un renforcement de la coopération pour servir une ambition partagée.

FÉDÉRER LES COMMUNES ET L'INTERCOMMUNALITÉ POUR CONSTRUIRE UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE ET SOLIDAIRE

Avec la solidarité comme guide d'action, la mobilisation de chacun reste la clé pour installer durablement une nouvelle façon de « faire l'Agglo » :

Mise en œuvre d'un pacte de gouvernance pour que chaque élu soit intégré dans la prise de décision

Animation de conseils de territoire ; Implication des citoyens dans les projets ; Animation du réseau des directeurs et secrétaires généraux des communes ; Mutualisation de services avec les communes et entre communes ; Renforcement des actions de proximité des communes et de l'Agglo.

L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

La crise sanitaire du COVID-19 débutée en 2020 et d'une ampleur inédite, s'inscrit dans une série de crises antérieures, notamment écologiques ; elle révèle et génère des problématiques sociales et économiques majeures.

Elle a nécessairement interrogé, pendant l'élaboration de ce projet

stratégique, notre capacité à penser collectivement un autre projet spatial et politique ; comment accompagner un possible rééquilibrage territorial et aménager le territoire de l'après ? Comment le faire en tenant compte des contraintes environnementales et écologiques ?

La crise sanitaire a fait en effet apparaître au niveau national

les fragilités des cœurs de métropoles et la nécessité d'une approche plus systémique de l'aménagement du territoire et le rôle structurant du réseau des villes moyennes, petites et des espaces ruraux dans le projet territorial national.

Le potentiel de solidarité du territoire auprès des plus démunis a été démontré, mais en parallèle, les inégalités

ont été exacerbées : place des femmes, travailleurs pauvres, précaires, jeunes et étudiants...

Elle a notamment révélé de nouvelles tendances à renforcer et développer sur l'aménagement du territoire : circuits courts, transports alternatifs, mobilités douces, développement des services de proximité...

UN PROJET DE TERRITOIRE ÉLABORÉ EN 4 ÉTAPES

Animée par Didier Carbonnel, Vice-président en charge des grands projets, et une équipe projet du pôle Coopération et prospective, l'élaboration du projet de territoire a reposé sur quatre étapes :

- Le portrait de territoire : identifie les forces et faiblesses, met en évidence les opportunités et menaces sur lesquelles agir.
- Sur la base des enseignements de ce diagnostic, les groupes de travail et les membres du Conseil de développement ont identifié 3 défis et 5 ambitions pour construire le territoire de demain.
- Dans une troisième étape, les groupes de travail ont décliné les ambitions en objectifs stratégiques, et le CODEV a été saisi pour remettre un ensemble de propositions venant compléter le projet de territoire.
- Enfin, la rédaction du projet a mobilisé l'équipe de direction de Carcassonne Agglo et l'équipe projet. Les avis des participants aux groupes de travail, des conseillers communautaires et du Conseil de développement ont été sollicités. Au total, une trentaine de réunions se sont tenues en quelques mois : groupes de travail

thématiques, séminaire d'élus, conseils de territoire, Conseil de développement et comité technique...

En parallèle, pour associer l'ensemble des acteurs du territoire, une enquête en ligne a été réalisée sur l'ensemble du territoire. Les résultats permettront d'orienter les actions lors de la mise en œuvre du projet.

Le projet de territoire 2020-2040 de Carcassonne Agglo a été adopté par le conseil communautaire le 18 février 2022.

DES ORIENTATIONS CONCRÈTES POUR UNE GESTION OPTIMALE

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur la sphère publique obligeront Carcassonne Agglo à une grande vigilance en matière de dépenses. Pour qu'un euro dépensé soit un euro utile, l'Agglo déploie des actions amenant à prioriser et définir le niveau de service attendu, et à optimiser les investissements. Le Pacte Financier et Fiscal permettra

de conserver les services à la personne sur le territoire.

Ce projet de territoire « à horizon 2040 », aligné sur l'horizon temporel du SCoT, doit pouvoir concilier une vision à moyen et long terme tout en priorisant les engagements à court terme en fonction des réalités budgétaires, des

contractualisations à venir et des contraintes éventuelles.

Le schéma de mutualisation permettra aussi de réaliser, à terme, des économies d'échelle avec par exemple les groupements de commande pour les achats des communes de la communauté d'agglomération...



PARTIE 1

PORTRAIT DE TERRITOIRE

NOS FORCES ET NOS VALEURS, UN PORTRAIT DE TERRITOIRE

Une position centrale au cœur de la Région Occitanie avec des infrastructures de communication qui facilitent et accentuent l'attractivité touristique et économique du territoire

Au cœur de la région Occitanie, Carcassonne Agglo occupe une position géographique stratégique sur l'axe entre Montpellier et Toulouse qui lui permet de bénéficier des influences économiques des deux métropoles tout en affirmant un dynamisme propre.

Organisé autour d'une ville-préfecture de département, le territoire est bien intégré dans le système national et européen, via les infrastructures routières, aériennes et ferroviaires. Il est aussi connu et reconnu par certains de ses atouts : la cité médiévale de Carcassonne et le Canal du Midi, le vignoble, le patrimoine paysager et architectural...

Le territoire est en contact avec le bassin de vie de Bram à l'Ouest, celui de Limoux au Sud et celui de Lézignan-Corbières à l'Est, où les bourgs importants du Minervois assurent un rôle certain dans l'armature territoriale.

L'axe de l'autoroute A61 (Toulouse-Narbonne) est l'un des plus fréquentés d'Occitanie avec près de 40 000 véhicules/jour et deux échangeurs sur la commune de Carcassonne. D'autres voies structurent le territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud : RD6113, RD118, RD610, RD119, RD3...

L'aéroport international Carcassonne-Sud de France, le 4^{ème} d'Occitanie, engendre d'importantes retombées économiques entre les dépenses des touristes et les investissements des entreprises. Les connexions ferroviaires, dont la ligne de TER Carcassonne-Quillan, complètent le maillage. La gare de Carcassonne enregistre près de 800 000 passagers annuels gare et joue un rôle redistributeur pour les territoires alentours, répondant ainsi aux besoins de mobilités quotidiennes de proximité avec des trains réguliers vers Limoux et Lézignan-Corbières.

En complément de ces réseaux, une offre diversifiée en transport collectif permet de satisfaire les besoins de déplacements internes (réseau de la RTCA) ainsi que vers et depuis l'extérieur (TER, réseau liO de la Région Occitanie). Carcassonne Agglo / RTCA développe 11 lignes urbaines, 12 lignes non urbaines desservant les communes, des lignes spéciales (navette aéroport, Handibus, lignes scolaires). Annuellement, cela représente plus de 2 millions de voyages. Le maillage en bus est performant mais peu utilisé en dehors de la ville-centre : le réseau non-urbain représente 10% de la fréquentation.

Entre l'arc littoral et la métropole toulousaine, le territoire est aussi un relais pour les flux domicile-travail. Pour ce qui concerne les migrations résidentielles, Carcassonne est partagée entre les deux réseaux métropolitains. Si elle se rapproche naturellement du système montpelliérain du fait de sa proximité avec Narbonne, les étudiants carcassonnais sont attirés fortement par la ville rose

qui polarise la majorité des migrations résidentielles liées aux études.

Favorisés par des conditions de stationnement plutôt aisées, 70% des déplacements sont effectués en voiture qui est le mode de déplacement dominant pour tous les motifs. Viennent ensuite la marche (24%), les transports en commun (3,4%) et le vélo (1,2%).

Les modes actifs et les solutions de mobilités alternatives (auto-partage, covoiturage, auto-stop organisé) sont encore peu développés, l'offre de services et d'équipements vélo est naissante.

CHIFFRES CLÉS DÉPLACEMENTS

La durée moyenne d'un trajet est de 16mn

Seulement 1% des déplacements combinent plusieurs modes de transport

370 000 déplacements quotidiens sur l'agglomération

69% des flux de déplacements ont pour origine/ou destination Carcassonne.

53% des actifs changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail

96 % des actifs qui se rendent en voiture au travail sont seuls dans leur voiture

15% des déplacements se font pour des achats, 13% sont liés aux accompagnements (santé, loisirs, démarches administratives) et 16% pour d'autres motifs

Un territoire authentique par nature, avec un patrimoine d'exception

Le patrimoine, qu'il soit culturel, naturel, rural ou urbain, apparaît comme étant au cœur de la plupart des politiques publiques : en effet les projets de développement urbains, culturels, touristiques ou encore économiques sont confrontés à l'enjeu patrimonial, tant matériel qu'immatériel, sur un territoire qui compte deux sites labellisés par l'UNESCO (Canal du Midi et Cité de Carcassonne), plus de 30 monuments classés, plus de 150 monuments et sites inscrits. Sur le nord-est du territoire se trouvent de nombreuses cavités naturelles, ouvertes soit à une visite touristique (Cabrespine, Limousis) soit à une pratique sportive ou à de la recherche scientifique. Ce terroir est aussi vivant et festif, et propose toute l'année traditions culinaires et produits de qualité qui sont à découvrir pendant les nombreuses animations agricoles soutenues par Carcassonne Agglo.

Ce riche patrimoine, dans toutes ses composantes, s'impose comme un support permettant d'affirmer une identité partagée par le territoire.

Il s'agira de promouvoir et favoriser l'accès aux patrimoines pour tous les publics, de participer à la valorisation des patrimoines supports d'initiatives culturelles, économiques, associatives ; répondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui et de demain tout en permettant à la population du territoire de continuer à y vivre et de développer des activités porteuses de nouvelles perspectives.

Les diagnostics mettent aussi en évidence le lien direct entre la qualité de vie sur le territoire et la qualité de ses paysages. Qu'ils soient naturels ou façonnés par les activités agricoles, ces milieux contribuent fortement à l'attractivité du territoire. Ils sont une ressource pour le quotidien des habitants (espaces de loisirs comme les sentiers de randonnée, les plans d'eau) et un attrait pour les visiteurs et touristes, servant en cela de matière première à de nombreux acteurs de la filière touristique. La plupart de ces espaces bénéficient de protections (19% du territoire est en zone Natura 2000) ou de zonages de qualité (AOP...) qu'il importe de préserver tout en permettant le développement harmonieux des activités.

Les valeurs patrimoniales et paysagères constituent un support réel et un véritable potentiel de développement touristique, sous réserve d'être entretenu et de parvenir à mobiliser les moyens financiers.

Le Canal du Midi et la Cité de Carcassonne, tous deux labellisés par l'UNESCO, sont des produits d'appels de la destination touristique

Les atouts touristiques du territoire sont en adéquation avec les attentes des clientèles actuelles et les nouveaux modes de consommation. Carcassonne Agglo valorise depuis plusieurs années une destination engagée autour de valeurs du « slow tourisme ». Les sites pôles du réseau Pays Cathare (abbaye de Caunes-Minervois, Villelongue) sont désormais partie prenante d'un réseau de sites et produits touristiques inédit et en évolution : gouffre géant de Cabrespine, Montoliu village du livre et des arts, offre de pleine nature avec 80 sentiers de randonnée, plus de 80 acteurs engagés sur le label Vignobles & Découvertes. En raison du contexte actuel la forte saisonnalité des années passées tend à se modifier, la clientèle est plus locale et les durées de séjour s'allongent.



Infrastructure majeure pour le territoire, le Canal du Midi voit transiter 25 000 touristes par an : avec un linéaire de 60km sur le territoire intercommunal, cette véritable dorsale, une fois aménagée, favorisera le développement des mobilités douces et sera support d'opportunités économiques.

Le tourisme est bien installé et des opportunités existent autour du tourisme d'affaires. Mais l'offre en hébergement limite pour l'instant l'accueil de grands événements : cette offre est globalement de bonne qualité bien que dominée par l'hôtellerie traditionnelle, avec finalement une faible diversité de l'offre (peu de campings, d'accueils de groupes...).

Les résidences secondaires ne représentent que 3% de l'offre. Si cela permet de diminuer la pression foncière et de garantir des villages occupés toute l'année, cet indicateur est aussi révélateur du manque d'attractivité de l'agglomération carcassonnaise sur le long terme : on la visite mais on y reste peu.

25% de l'emploi du territoire est lié aux activités d'hébergement, de loisirs ou de commerce : ce marché du travail est marqué par la forte proportion d'emploi à contrat déterminé (mais peu lié à l'intérim). La difficulté à recruter des profils qualifiés est réelle.

Si ce secteur est dynamique (nombreuses créations d'activités ou de lieux d'hébergement), il reste peu organisé sur le plan collectif. Les prestataires touristiques, particulièrement sur les zones rurales, ne peuvent vivre exclusivement de cette activité.

CHIFFRES CLÉS TOURISME

11 500 lits marchands (8% de l'offre du département)

90% des hôtels localisés sur Carcassonne

550 000 nuitées hôtelières (soit la moitié du département)

Le territoire concentre l'offre en chambres d'hôtes (28%) du département.

12 campings

Plus de 600km de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR

Plus de 200 structures (hébergements, caveaux, prestataires) qualifiées par l'OTC depuis sa création en 2017 (label « Vignobles et découvertes », classement « meublés du tourisme », label « accueil vélo »...)

Ses 115 830 habitants représentent près du tiers de la population du département de l'Aude

À l'instar de la Région Occitanie, la croissance démographique, soutenue par le solde migratoire, ralentit légèrement. Mais l'attractivité du territoire carcassonnais se maintient.

L'évolution démographique est très inégale entre les communes : la ville-centre (46 825 habitants) a une population relativement stable depuis 50 ans, tandis que de petites villes émergent et concentrent la croissance démographique, notamment en périphérie de Carcassonne.

Les profils de ménages sont en renouvellement, plus petits et plus précaires, avec un phénomène

d'isolement ; ce sont des ménages qui rétrécissent du fait d'un « desserrement » : décohabitation intergénérationnelle, familles monoparentales, vieillissement de la population.

Le niveau de vie mensuel médian est de 1 600 € de (contre 1 750 € à l'échelle nationale) ; la pauvreté s'installe, notamment chez les jeunes.

Près de 10 000 personnes vivent dans un quartier prioritaire Politique de la ville. Ces quartiers sont concentrés sur la ville de Carcassonne.

CHIFFRES CLÉS DÉMOGRAPHIE

1 062 km²

113 933 habitants

Densité de population : 107 hab./km² (Occitanie : 80,9 hab./km²)

95% des communes sont considérées comme des espaces peu ou très peu denses

7 bassins de vie

La ville-centre représente 41 % de la population

85,5% des communes ont moins de 1 500 habitants

50% de la population communautaire réside sur des communes de moins de 3 000 habitants

8% de nouveaux arrivants

1 habitant de l'Agglo sur 3 est un sénior : le renouvellement générationnel est limité, avec des jeunes qui partent vers les agglomérations et l'arrivée de jeunes retraités sur le territoire. L'impact de la tranche d'âge 60/74 sur les services de maintien à domicile et plus largement sur les services à la personne est à anticiper.

CHIFFRES CLÉS STRUCTURE DE LA POPULATION

11,3% de la population a plus de 75 ans (contre 10,7% pour la Région et 9,4% pour la France)

30,4% de la population a plus de 60 ans (contre 25,7% à l'échelle nationale)

40% des personnes de plus de 75 ans vivent seules à leur domicile

19% de personnes de plus de 85 ans vivent en établissement

15 EHPAD sur le territoire, soit 1200 places

7040 jeunes de 18-24 ans

58% des 18-24 ans sont en logement autonome (5% de plus que dans l'Aude)

50% des 20-24 ans sont actifs occupés (28% en emploi stable et 22% en contrat précaire)

65% des foyers fiscaux sont non imposés

12,6% des personnes couvertes par le RSA

Le parc de logement est marqué par une importante proportion de logements vacants et la faible présence des résidences secondaires

Le parc de logement est caractérisé par la prédominance de la maison individuelle. Le territoire est inégalement concerné par la vacance, surtout constatée en Bastide et à la Cité (plus de 25% de vacance) et dans l'Est du territoire. Les loyers pratiqués sur le territoire sont relativement inférieurs aux autres villes moyennes d'Occitanie. Mais de vraies disparités existent selon la localisation et l'âge du parc. Plus de 90% des demandes de logement concernent la ville-centre. Pour les personnes âgées, une vingtaine d'établissements proposent environ 1 300 places, dont 120 pour les personnes âgées autonomes. Pour les jeunes, des foyers de travailleurs existent, mais l'offre reste limitée. Le marché de la vente immobilière est marqué par des prix relativement faibles et un âge avancé des acheteurs.

CHIFFRES CLÉS HABITAT

Près de 12% des logements sont vacants

53% des logements construits avant 1973

42 400 maisons individuelles (65% des logements)

4 150 immeubles regroupant 22 750 logements soit 35% du parc immobilier

L'offre en locatif social représente environ 13% du parc des résidences principales du territoire

Le locatif privé accueille près de 25% des habitants

La précarité énergétique est croissante : un parc de logements anciens consommateur d'énergie, une forte dépendance à la voiture individuelle

Le territoire est dépendant aux énergies fossiles pour ses consommations et doit importer son énergie, avec une facture énergétique de 2 478 €/an/habitant. Elle est due à 80% à l'habitat et au transport. La production d'énergies renouvelables représente 8,18% de la consommation totale du territoire. La présence d'une autoroute et d'un aéroport viennent impacter de façon non négligeable le bilan énergétique territorial : le secteur routier a le plus d'enjeu en matière de transition énergétique. En termes de ressources énergétiques utilisées, trois combustibles se détachent : les produits pétroliers représentent plus de 54% des consommations, ce qui augmente la vulnérabilité du territoire face à une potentielle hausse du prix des énergies ; viennent ensuite l'électricité et le gaz, avec une part respective de 21% et 16% des consommations. Le secteur résidentiel représente le 2ème secteur le plus consommateur d'énergie (35%). L'électricité est la principale énergie consommée par les logements, suivie du gaz naturel et du bois énergie. Le chauffage représente plus de 60% des consommations du secteur résidentiel. C'est donc sur lui que doivent se concentrer les efforts de réduction des consommations, au moyen d'opérations de rénovation des logements anciens en particulier.

Une action indispensable du CIAS auprès des habitants

Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS est un établissement public autonome doté d'un budget propre. Avec l'ensemble de ses structures il maille le territoire en services. L'évolution de ces services est directement liée à la démographie, et doit être largement anticipée pour faire face aux changements à venir notamment par rapport au vieillissement, mais aussi pour prendre en compte les besoins nouveaux des familles.

CHIFFRES CLÉS ACTION SOCIALE

68 ALAE sur 77 écoles et 46 communes

12 accueils de loisirs et 22 accueils de loisirs adolescents

5 430 usagers en moyenne par jour sur les structures enfance-jeunesse

11 crèches collectives

3 micro-crèches

5 relais assistants maternels, 3 LAEP

580 usagers en moyenne par jour sur les structures petite enfance

3 centres sociaux urbains

1 centre social péri-urbain et 1 rural

Suivi de 600 bénéficiaires RSA

2 chantiers d'insertion

Ateliers socio-linguistiques

Service de domiciliation

L'accès aux soins de premier recours est de plus en plus difficile

Bien que plus du tiers des communes considèrent l'offre de santé comme peu satisfaisante sur le territoire, l'agglomération est relativement bien équipée par rapport aux moyennes nationales. Elle bénéficie en cela de la présence d'un centre hospitalier régional mais aussi de son très important CIAS-Carcassonne Agglo Solidarité qui prend en charge tant l'accueil des enfants que l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées pour le maintien à domicile. En 2019, plus de quatre médecins généralistes libéraux sur 10 sont âgés de 60 ans ou plus, soit un taux plus important qu'au niveau du département de la région ou que le taux national. Sur le territoire, plusieurs communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont en création : elles regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes..

CHIFFRES CLÉS CIAS SERVICES À LA PERSONNE

Soins à domicile : 1 700 bénéficiaires et 250 intervenants

Soins Infirmiers : 63 000 journées auprès de 270 bénéficiaires

Equipe Alzheimer : 122 personnes accompagnées

Portage Repas : 128 000 repas à domicile, 754 bénéficiaires

Une action culturelle au plus près des habitants

Avec la saison culturelle L'Envolée et le festival des arts de la rue, les résidences d'artistes, des interventions musicales et plasticiens en milieu scolaire ; mais aussi des équipements comme un réseau de médiathèques, la salle de spectacle le Chai à Capendu, un conservatoire à rayonnement départemental, une école des beaux-arts... la culture s'adresse à tous les publics, anime le territoire par une offre de proximité et encourage les rencontres et l'émancipation des individus. La Fabrique des Arts, Montolieu Village du Livre, la Coopérative Cérès-Franco, le sentier sculptural de Mayronnes, sont autant de lieux de culture originaux et uniques que le territoire a à offrir. En zone urbaine, l'offre est principalement portée par des équipes et des équipements professionnels dédiés, tandis qu'en zone rurale, en dehors des médiathèques intercommunales, interviennent plutôt des associations locales. L'offre de spectacle vivant ou d'expositions doit être répartie géographiquement et bien visible pour les habitants, surtout dans les communes les plus isolées du territoire. Les médiathèques offrent la possibilité à la population de se rencontrer, échanger, se documenter, se divertir, de travailler (télétravail) ; sont utilisées en famille, entre amis ou individuellement, souvent régulièrement, sans conditions de ressources et sans justification.

CHIFFRES CLÉS CULTURE

1 400 élèves à la Fabrique des Arts

Réseau de 8 médiathèques intercommunales

1 espace culturel Le Chai à Capendu

1 saison culturelle et artistique

1 musée Cérès Franco

Une qualité de vie appréciée, un accès aux services à conforter

Le territoire est globalement bien équipé en services, avec une concentration de fonctions sur la ville-centre. L'accès aux services est vécu comme rapide (c'est plus nuancé sur le Minervois), mais apparaissent des fragilités sociales, notamment une pauvreté plus prégnante.

Toutes les communes sont attirées par Carcassonne pour les achats mais certaines sont aussi polarisées par d'autres communes qui exercent localement un rôle structurant et central. Le tissu commercial du centre-ville est relativement diversifié et permet de répondre aux besoins courants du quotidien. La plupart des communes sont face à des problématiques de maintien du dernier commerce à cause du manque d'attractivité de leur commerce isolé face à la concurrence des grandes enseignes voisines et du manque de rentabilité lié à des zones de chalandise de plus en plus limitée.

CHIFFRES CLÉS COMMERCES

36% des communes ne disposent d'aucun commerce

Offre non alimentaire concentrée à 90% sur Carcassonne

24 commerces alimentaires pour 10 000 habitants (moyenne France : 18)

Les services aux particuliers (services publics, sécurité, emploi, banque, poste...) sont concentrés sur la ville-centre. Les équipements de sport et de loisirs sont relativement accessibles, notamment grâce aux activités de plein air. Dans un contexte d'accroissement des contraintes budgétaires des collectivités, d'interdépendances des territoires bassins de vie pour les équipements publics et les services à la population, la solidarité territoriale permet de maintenir le dynamisme local et renouvelle l'attractivité des communes.

CHIFFRES CLÉS MAISON FRANCE SERVICES

950 personnes accueillies à la MFS de Capendu et à l'antenne de Villemoustaussou

Le profil économique du territoire reste marqué par les activités présentes, c'est-à-dire concourant à la satisfaction des besoins de la population résidente

Le territoire présente quatre spécificités majeures :

- Un poids important de l'emploi public.
- Une prépondérance des activités santé / social.
- Des secteurs commerce et hébergement / restauration, particulièrement dynamiques.
- Ces emplois sont également portés par le tourisme, marqué par une forte saisonnalité.



La zone d'emploi est diversifiée, mais sans secteur d'activité prédominant. Le tissu économique est composé de petites et très petites entreprises. Des artisans et producteurs locaux ont un rayonnement national et international : métiers de la maroquinerie, alimentation, restauration, viticulture de luxe, coutellerie...

Plus de 430 hectares répartis sur 26 zones d'activités de compétence communautaire sont dédiés à l'activité économique, avec une concentration sur la ville-centre : 52% des zones d'activités économiques (ZAE) sont situées à Carcassonne, 22% dans la première couronne, 26% en zone rurale. Près de 50% de ces zones sont spécialisées totalement ou partiellement dans l'accueil d'activités commerciales : le nombre de surfaces commerciales est 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

CHIFFRES CLÉS ENTREPRISES

42 950 emplois dans la zone d'emploi en 2018

75% des emplois liés aux activités présentes

94% des établissements ont moins de 10 salariés

29% sont dans la sphère productive

Le secteur du commerce de détail représente environ 15% de l'emploi salarié privé

1 205 entreprises créées en 2019 (dont 16,7% dans l'industrie et 17% dans la construction)

L'évolution de l'emploi salarié est plus dynamique qu'en Occitanie : 22 300 salariés dans le privé en 2019 (+2,2% sur un an) sur le bassin d'emplois de Carcassonne.

59% des salariés travaillent dans les services : c'est le premier secteur du territoire. Le commerce est surreprésenté puisqu'il concentre 24% des salariés contre 18% en région.

Le tourisme, les services et l'agriculture sont les secteurs de la sphère privée qui offrent le plus d'emplois, mais avec 43% des offres à caractère saisonnier. La ville-centre concentre les mouvements pendulaires et attire chaque jour près de 25 000 actifs de l'agglomération, tandis qu'entre 600 et 700 déplacements quotidiens sont comptabilisés sur chaque axe vers Toulouse et Montpellier. Les profils d'actifs évoluent peu malgré l'influence des métropoles voisines : les catégories socioprofessionnelles se stabilisent sur le territoire avec des profils peu qualifiés. La qualification des actifs est un enjeu central pour attirer les entreprises sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS EMPLOI

Taux de chômage des 15-64 ans : 18,5% en 2018

Taux d'activité : 72,5%

76% des salariés sont en CDI

32% des salariés ont 50 ans ou +

490 emplois créés en 2019

25% de hauts niveaux de formation (niveau Bac+2 et plus)

5% des emplois du territoire relèvent de l'agriculture (contre 2,7% à l'échelle nationale)

La vigne, omniprésente dans le sillon audois, marque le paysage. L'arrachage important des années 90 laisse apparaître des friches qui, sur certaines communes, peuvent représenter plus des trois-quarts des surfaces cultivées. Dans les plaines on trouve des céréales tandis que le pâturage est pratiqué dans les massifs montagneux où les élevages créent des paysages inattendus, avec de véritables ambiances d'alpages. De nombreuses autres productions, valorisées par des labels, contribuent à la richesse paysagère : oliviers, arbres fruitiers, exploitations maraîchères.

Parmi les enjeux de l'agriculture, se posent la question de l'approvisionnement en eau brute qui impacte fortement l'activité agricole, et celle de la transition culturelle liée au réchauffement climatique et à la sécheresse.

CHIFFRES CLÉS AGRICULTURE

490 km² de parcelles agricoles

25% de forêt

Surface agricole de 41 000 ha dont 40% en viticulture

3 500 ha de friches

1 300 exploitations agricoles

1 058 chefs d'exploitation, 3 574 contrats salariés

50% des actifs ont plus de 50 ans

Le territoire dispose d'une offre scolaire complète, de la maternelle à l'enseignement supérieur

Le territoire accueille chaque année plus de 1 200 étudiants de l'enseignement supérieur, soit 1% de l'effectif régional. Une douzaine d'offres de formation sont liées à des antennes des universités et des écoles toulousaines et métropolitaines ; des formations diversifiées se développent avec un angle numérique affirmé. Carcassonne Agglo contribue à la structuration de cette offre par ses équipements : École régionale du numérique, Campus Connecté, Conservatoire et école des beaux-arts.

Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et celui des détenteurs de CAP/BEP atteignent chacun 25% de la population non scolarisée, sont en augmentation depuis 2007 et se rapprochent des taux nationaux et régionaux. La ville de Carcassonne est identifiée par la Région Occitanie comme « Ville Universitaire d'Équilibre ».

L'offre de services et de loisirs à destination des étudiants reste limitée pour l'instant, avec des difficultés liées notamment à l'éclatement des lieux de formation sur la ville et en périphérie. L'absence de logements étudiants dédiés induit un report vers le parc locatif privé.

CHIFFRES CLÉS ENSEIGNEMENT

56 communes disposent d'écoles maternelles et primaires

7 collèges à Carcassonne (dont 1 privé) et 1 collège dans les communes de Trèbes, Capendu et Rieux-Minervo

6 lycées sur Carcassonne (dont 2 privés) et 1 lycée à Pezens (privé)

32 formations supérieures

En 2020, 90% de la surface du territoire est couverte en 4G (83,4% en France)

Sur l'ensemble du territoire, l'accès au Très Haut Débit est en cours de déploiement.

La transition numérique, dont le Réseau R'Mine est le fer de lance (pôle numérique dédié à l'émergence du numérique, de l'entrepreneuriat et de l'innovation) est une opportunité bien évidemment économique mais aussi sociale dans un territoire caractérisé d'abord par sa forte ruralité. Elle est une source de lien entre habitants, entre entrepreneurs et entre associations, contribuant à mobiliser les énergies pour le développement du territoire. Le déploiement de la technologie doit s'accompagner de formation et d'acculturation afin de réduire les inégalités devant l'outil numérique, inégalités sociales mais aussi générationnelles. Des usages sont à développer pour les entreprises et notamment l'agriculture, le tourisme, ainsi que le télétravail, l'accessibilité des emplois et des services.



CHIFFRES CLÉS FIBRE OPTIQUE

En 2020, 49,5% des logements et locaux professionnels sont raccordables à la fibre optique

Avec plus de 50% de son territoire couvert par des zonages environnementaux, auxquels viennent se superposer les zonages des risques (incendie et inondation particulièrement), à la charnière des influences atlantique et méditerranéenne, Carcassonne Agglo doit être exemplaire dans la conciliation des enjeux de développement économique et social avec les enjeux environnementaux et patrimoniaux

Carcassonne Agglo concentre sur son territoire la diversité morphologique de l'Aude et se situe à l'interface de cinq entités paysagères sur les sept que compte le département. Territoire de transition entre l'Atlantique et la Méditerranée, sa localisation est propice à une diversité écologique. La partie occidentale du territoire, avec un climat de transition

à tendance océanique, est davantage soumise à des précipitations au printemps et à l'automne, tandis que la partie orientale sous influences méditerranéennes connaît d'importantes sécheresses en été. Parmi les principales pressions qui s'exercent sur la biodiversité figure le changement climatique.

La concentration des infrastructures de déplacement et des équipements, au cœur du sillon audois, a repoussé les milieux naturels sur les extrémités du territoire. La préservation ou la reconstitution des corridors reliant le nord et le sud sont donc des enjeux importants car ils permettent les échanges entre les réservoirs de biodiversité ; ils sont en outre souvent constitués de milieux boisés associés aux cours d'eau, reconnus pour leur grande biodiversité en raison de leur interface entre milieux aquatiques, zones humides et milieux terrestres.

Les communes doivent aussi pouvoir améliorer leurs connaissances sur la biodiversité et les modalités de son intégration dans les projets d'aménagement et de développement pour favoriser la création de nouveaux espaces verts ou naturels en cœur de bourg.

CHIFFRES CLÉS BIODIVERSITÉ

6 sites Natura 2000 soit 19,2% du territoire

58,6% du territoire couvert par des ZNIEFF

48 zones humides (3% du territoire)

Les inondations d'octobre 2018 et une série d'incendies récents ont montré la forte vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques

Les intempéries qui ont provoqué des crues soudaines, dépassant par endroit les hauteurs de crue centennale, aux conséquences dramatiques pour la population, démontrent la nécessité d'engager le territoire et l'ensemble de ses acteurs dans une démarche de résilience. Les risques liés au ruissellement sont très présents sur le secteur de la Montagne Noire, tandis que le reste du territoire est aussi concerné par une exposition forte à moyenne au retrait-gonflement des argiles. Les incendies, en ravageant forêts, friches et garrigues, ont montré les limites des pare feux existants et l'impact des friches viticoles sur la propagation du feu. Par ailleurs, les sols nus qui en résultent rendent les communes particulièrement vulnérables aux coulées de boues et ruissellements.

CHIFFRES CLÉS RISQUES

Le risque inondation : 66 communes concernées (79% des communes)

Les feux de forêt : 71 communes concernées, soit près de 85% des communes du territoire

Le transport de marchandises dangereuses : 40,5% des communes

Si la qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire, le secteur des transports est relativement impactant sur les émissions de gaz à effet de serre

Les oxydes d'azote sont principalement émis par le trafic routier (80% des émissions du territoire) et concernent notamment les communes traversées par le réseau autoroutier ou au réseau structurant important. Ce secteur émet aussi plus de la moitié des GES sur le territoire.

Le secteur résidentiel est le 2^{ème} secteur le plus émetteur de GES (21%). L'usage du bois est important dans certaines communes rurales du territoire ; il est le premier contributeur aux émissions de particules du secteur résidentiel (31,5%). Les émissions GES du territoire représentent 2,1% des émissions GES régionales tous secteurs confondus.

Une grande partie du territoire sera marqué par de fortes chaleurs à répétition à horizon 2050, particulièrement sensible dans les zones fortement urbanisées, exposant la population à des risques sanitaires accrus

5% des sols du territoire sont artificialisés, le reste étant occupé par les terres agricoles, les forêts et milieux semi-naturels

Entre 2009 et 2018 près de 520 hectares ont été artificialisés : ils sont consommés sur des terres agricoles, des espaces boisés ou naturels, ou encore des espaces de transition entre ou autour des espaces déjà urbanisés. Certaines communes autour de la ville-centre connaissent d'importantes mutations de leur foncier agricole vers du foncier non-agricole.



**De tous temps,
l'eau a été
conduite, canalisée,
maîtrisée dans
le territoire de
Carcassonne
Agglo, depuis
des réalisations
mondialement
emblématiques
comme le canal
du Midi, aux
opérations
d'assèchement
de l'étang de
Marseillette**

Le fleuve majeur, l'Aude, est peu visible, mais il est très structurant. Ses affluents du nord creusent des vallées encaissées. Malgré cet important réseau hydrographique qui draine la Montagne Noire et les Corbières, la ressource en eau est de plus en plus sous tension : l'ensemble des cours d'eau ont connu d'importantes modifications de leur fonctionnement par le passé lors de campagnes d'aménagement visant à accompagner le développement agricole du territoire et les autres usages (alimentation en eau potable,

industrie, jardins familiaux, pêche...). La disponibilité des ressources en eau superficielle est très variable selon la localisation sur le territoire. Il existe également des éléments singuliers tels l'étang asséché de Marseillette et le canal du Midi avec ses ouvrages d'alimentation. Les ressources en eaux souterraines sont très disparates, et dépassent largement le périmètre du territoire. Cette eau est issue soit des captages présents, soit d'achats d'eau à des collectivités voisines ou des syndicats d'adduction d'eau potable. Mais depuis les années 2000, on constate une baisse significative des précipitations annuelles relevées.

Outre la quantité, la qualité de l'eau est également une question à prendre en compte : l'ensemble du réseau hydrographique subit des dégradations de la qualité de ses eaux en raison de pollutions domestiques, diffuses et parfois liées à un passé industriel. Son amélioration reste un enjeu, en particulier pour s'assurer de la pérennité des usages de prélèvement de la ressource.

CHIFFRES CLÉS EAU

8 masses d'eau

55 captages actifs dont
30 avec périmètres de
protection

143 réservoirs et 1 445 km
de réseaux

Réseau eau potable : taux de
rendement de 79,2%

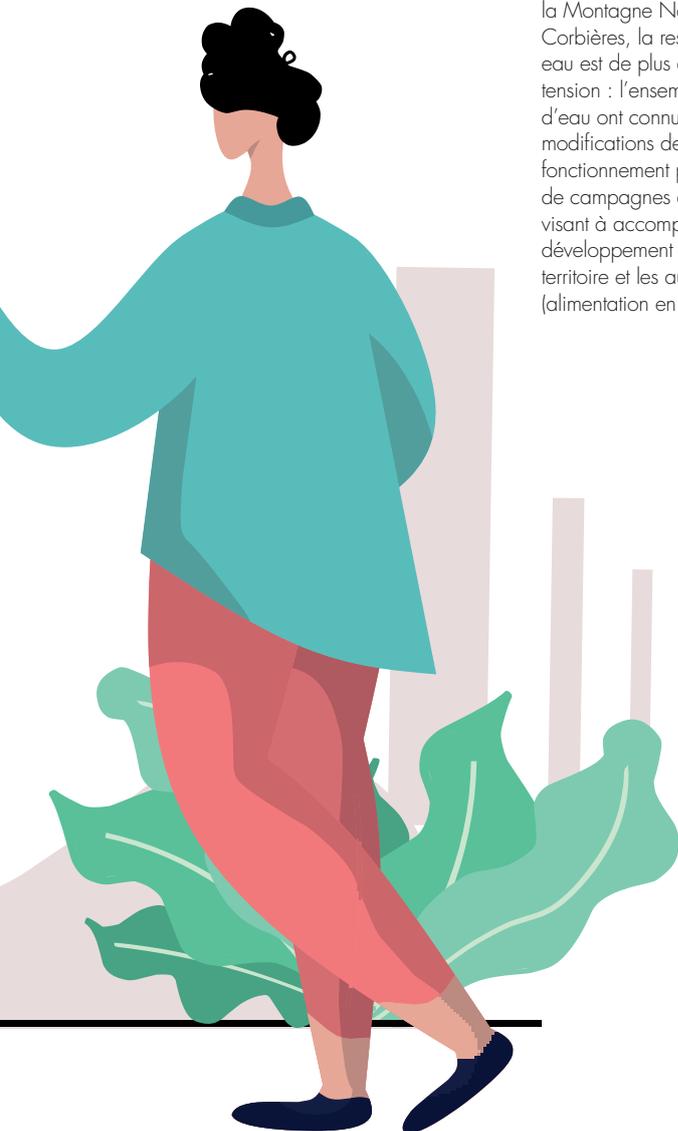
Près de 74% de l'eau utilisée
sur le territoire (eau potable,
industrie, irrigation...) provient
des ressources superficielles

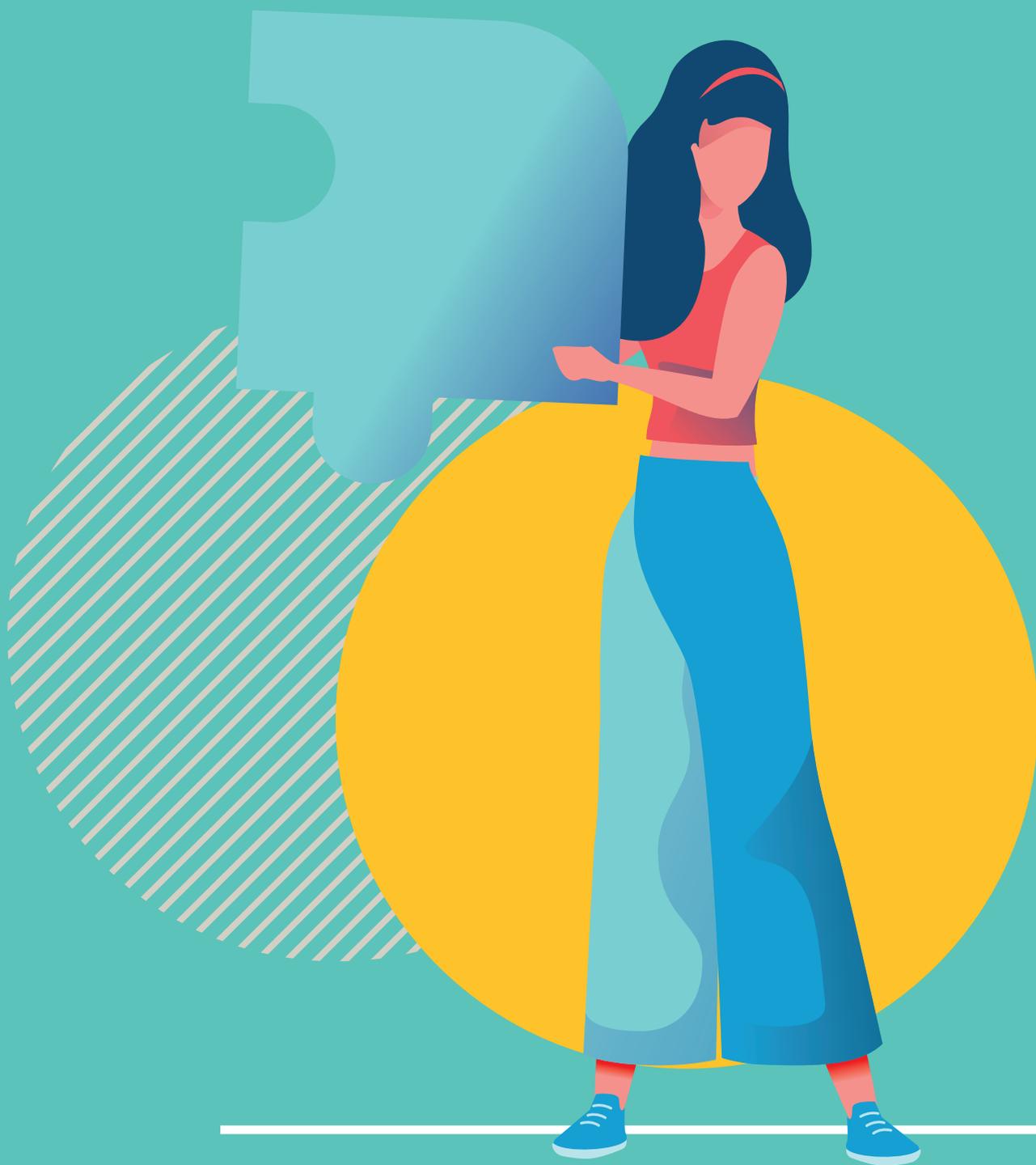
77 stations d'épuration, 886
km de réseau transport et
collecte assainissement

3 129 installations
d'assainissement non collectif

77 stations d'épuration,
886 km de réseau transport et
collecte assainissement

3 129 installations
d'assainissement non collectif





PARTIE 2

LE PROJET DU TERRITOIRE

LE PROJET DE TERRITOIRE / LES AXES STRATÉGIQUES 2020-2040

UN PROJET AUDACIEUX

Au-delà des données statistiques ou des réalités géographiques, les séminaires et ateliers de travail organisés pour les élus communautaires ont permis d'identifier les défis à relever pour le territoire :



DÉFI DES TRANSITIONS

patrimoine naturel, mobilités, agriculture, habitat, foncier, biodiversité, énergies renouvelables, numérique, eau, énergie, ressources, risques, pollutions, déchets, reconstruction, adaptation, prévention, vulnérabilités, transitions, réduction, compensation, protection, gares, liaisons, intermodalité, piétonisation, covoiturage, déplacements, transports, aéroport, voie verte, PEM, connexions, logistique, stationnement, qualité de vie, nouvelles formes urbaines, ressources naturelles, logements performants, énergie positive, agriculture, cultures, diversification, friches, irrigation, parcours résidentiels, transmission, économie circulaire, forêt.



DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ

position géographique, infrastructure, numérique, patrimoine, économie, emploi, formation, agriculture, tourisme, territoire de vie, territoire de projets, identité, collectif, image, entreprises, emploi, innovation, entrepreneuriat, enseignement supérieur, formation, recherche, international, ESS, culture, gastronomie, paysages, valorisation, ancrage, circuits courts, qualité, produits du terroir, artisanat d'art, séjours, agroalimentaire, commercialisation, hybridation, télétravail, coworking, équipements, création, œuvres, démocratisation, maillage.



DÉFI DES COHÉSIONS

population, bassins de vie, seniors, jeunes, enfance, accès aux soins, familles, cadre de vie, accès aux services, services à la personne, insertion, culture, sport, coopérations, mutualisations, lien urbain-rural, co-construction, revitalisation, centres-bourgs et villes, diversité, réseaux, démocratie, partenariats, quartiers, commerces, services, solidarité, santé, sécurité, intergénérationnel, lien social, accessibilité, équilibre entre générations, parité, handicap, mixité, politique de la ville, éducation, formation, inclusion, tourisme, sport, vie associative, culture, loisirs, lecture, livre, activités.



De ce socle commun se dégagent **5 grandes ambitions** déclinées en objectifs, et mises en œuvre par des idées phares.

Si l'enjeu principal du projet de territoire est le bien-être et l'épanouissement des habitants (emploi, habitat, déplacements, santé, formation, loisirs...), il prend aussi en compte l'environnement naturel qu'il est important de préserver en tant que ressource essentielle pour assurer un développement durable, innovant et respectueux de l'environnement.

Le projet de territoire affirme également le besoin de conforter l'attractivité du territoire pour fixer les populations et accueillir de nouveaux habitants, créer des emplois et les conditions

du développement des entreprises, ce qui suppose alors de renforcer sa position, sa notoriété en plein cœur de la région, mais aussi au niveau national et international et d'assurer une haute qualité de services.

Pour les transitions

Ambition 1 :

Un territoire sobre et durable

Ambition 2 :

Un territoire connecté

Pour l'attractivité

Ambition 3 :

Un territoire qui valorise ses atouts

Ambition 4 :

Un territoire dynamique et innovant

Pour les cohésions

Ambition 5 :

Un territoire accueillant et solidaire

EN BREF

Le projet de territoire c'est :

Plus de **400 acteurs**

mobilisés : élus communautaires et municipaux, vice-présidents, maires, membres du conseil d'administration du CIAS, directeurs généraux et secrétaires de mairies, directions et agents de la collectivité, membres du conseil de développement.

Plus de **80 heures de**

travail avec les acteurs du projet : conseils de territoire, séminaires d'élus, réunions techniques, rencontres avec les membres du conseil de développement...

UNE CONSULTATION PUBLIQUE POUR S'INTERROGER COLLECTIVEMENT SUR L'AVENIR DU TERRITOIRE À ÉCHÉANCE 2040

L'élaboration du projet du territoire a été menée en co-construction avec les élus et les habitants. Pour preuve la consultation publique menée fin 2021 a permis à tous les acteurs du territoire de s'exprimer et de donner leur avis sur le degré de priorité des 5 ambitions du projet du territoire. Une première démarche de démocratie participative, que Carcassonne Agglo développera dans les mois à venir. Cette consultation citoyenne met en évidence le degré de priorités qu'accordent les citoyens aux enjeux qui leurs sont associés.

Aujourd'hui, la préoccupation première des répondants concerne des **enjeux du quotidien**, comme la connexion internet, les services aux citoyens ou l'accès aux soins et les transports en commun. Ce sondage met aussi en avant un fort intérêt pour les espaces naturels, le cadre de vie et l'habitat, le développement durable, la transition écologique, la biodiversité ou la ressource en eau. Sur les sujets économiques les votes sont équilibrés, montrant un intérêt global pour ces thèmes, que ce soit l'accès à l'emploi, l'enseignement supérieur, l'entrepreneuriat ou le développement des projets. Les votes se portent également sur la qualité de service aux communes, sur les thématiques de l'intelligence collective et plus généralement de la collaboration pour le développement du territoire. Le thème de l'accès aux soins et à la médecine se détache nettement parmi les réponses. La notion de proximité est plébiscitée également (services publics, commerces, équipements) ainsi que le bien-vivre ensemble.

RELEVER LE DÉFI DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

AMBITION 1 : Un territoire sobre et durable

PAROLES D'ACTEURS

« Adapter les cultures au changement climatique est une priorité. Il faut s'adapter, se transformer et innover en prenant en considération la diversité de notre territoire. »

Il faut se servir des expériences passées et utiliser la technologie pour évoluer ».

« La gestion de l'eau c'est avant tout la prévention, l'implication et l'éducation, ce qui nécessite un engagement individuel et collectif ».

« La biodiversité, ce n'est pas une contrainte, c'est une condition nécessaire à notre survie ».

« Permettre aux ménages de gagner en pouvoir d'achat, en agissant pour faire baisser les coûts des énergies ».

Le changement climatique est à l'œuvre, il faut maintenant accélérer la transition et engager encore plus fortement le territoire, ses habitants et les acteurs économiques dans les mutations à opérer pour agir concrètement.

L'ensemble des risques doit être pris en compte de manière intégrée et stratégique pour faire de Carcassonne Agglo un territoire résilient capable d'anticiper, de réagir et de s'adapter, pour se reconstruire et se développer durablement, quelles que soient les perturbations et les chocs auxquels il doit faire face.

Être résilient c'est aussi être capable de se réinventer, aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage, protéger les ressources et redonner aux milieux naturels une place plus juste.

CE QUE CELA IMPLIQUE

1/ Reconstruire le territoire suite aux inondations et réduire pour l'avenir l'exposition des habitants aux risques et pollutions

La reconstruction est une priorité. Mais de manière plus globale il s'agit de mieux reconstruire, en travaillant avec les respirations de la nature, de mieux prévenir, en gardant la mémoire du risque, de mieux comprendre, en expérimentant des solutions innovantes.

ACTIONS

Création d'un deuxième déversoir de crue sur le barrage de La Cavayère

Animation et mise en œuvre des actions du du Contrat de Transition Ecologique

Accompagnement ciblé des communes les plus sinistrées en octobre 2018

Mise en œuvre d'un plan massif sur 15 communes sur le sud carcassonnais pour réduire la vulnérabilité au risque incendie et accélérer la gestion post-incendie

Mise en œuvre du plan d'actions de prévention des inondations

Réalisation d'une station d'alerte de pollution sur l'Aude en amont de la prise d'eau de Maquens

2/ Poursuivre l'engagement dans la transition énergétique et devenir un territoire à énergie positive

Ancrer le développement des énergies renouvelables dans le territoire pour en maîtriser les bénéfices sociaux, environnementaux et économiques ; agir sur la réduction des consommations pour lutter contre la précarité énergétique du territoire et des habitants ; lancer le grand chantier de la réduction et de la valorisation des déchets pour diminuer voire supprimer l'enfouissement : c'est se donner de nouvelles opportunités et entrer dans un cycle vertueux.



ACTIONS

Construction d'un méthaniseur sur la station d'épuration de Saint-Jean à Carcassonne

Étude sur la gestion de la collecte des déchets

Poursuite de l'action du PRÉAU : lutte active contre la précarité énergétique

Mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie

Optimisation énergétique du parc de bâtiments publics (isolation, domotique pour la gestion des flux)

Développement des projets d'économie circulaire

Réflexion sur un schéma des énergies renouvelables

Production d'hydro-électricité avec la micro-centrale de Maquens

Innovation dans les actions de réduction, de tri et de recyclage des déchets

Accompagnement des entreprises dans leur démarche de transition écologique

Développement de la filière hydrogène

Investissement dans des projets d'énergies renouvelables

3/ Veiller sur l'eau, l'air et les ressources pour préserver les capacités du territoire pour les générations futures

Indispensable et précieuse, l'eau est l'enjeu majeur des 20 prochaines années. Fil rouge de la transition écologique du territoire, l'eau est à la base de chaque projet, qu'il soit agricole, touristique, économique, ou encore d'urbanisme. Sa gestion doit être intégrée, porter sur l'ensemble du cycle de l'eau et élargie à tous les usages : eau

d'irrigation, eau potable, eaux usées... De manière générale, il s'agira de mobiliser les ressources naturelles sur la durée, en conciliant le nécessaire développement du territoire avec la gestion durable d'un environnement fragile, confronté aux défis du changement climatique.

ACTIONS

Convergence des tarifs de l'eau

Réhabilitation des réseaux vétustes et des stations d'épuration

Sécurisation de l'approvisionnement en eau de Carcassonne : conduite Maquens-lac de Taure

Amélioration de la gestion des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement

Création des Assises de l'eau

Schéma directeur intercommunal des eaux pluviales

Expérimentation de la récupération des eaux usées sur Béragne

Amélioration des rejets des eaux usées dans les cours d'eau

4/ Développer un urbanisme durable, de qualité et adapté aux besoins des habitants et entreprises

Pour porter la dynamique d'accueil, accompagner le parcours résidentiel des habitants et consolider l'aménagement du territoire, l'urbanisation et notamment l'habitat se doivent d'être innovants dans leur conception comme dans leur forme, tout en étant respectueux du patrimoine environnemental et paysager.

ACTIONS

Animation et mise en œuvre du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT)

Expérimenter des solutions en faveur de la sobriété foncière et de la désimperméabilisation des sols

Mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Prise de compétence pour l'attribution de toutes les aides à la pierre

Lancement d'une dynamique de résorption de l'habitat indigne

5/ Préserver la biodiversité, les espaces agricoles et naturels à enjeux

L'environnement et la biodiversité, vecteurs d'attractivité et de résilience, ont un rôle fondamental à jouer dans l'adaptation au changement climatique, au soutien à une agriculture durable et au maintien des paysages emblématiques.

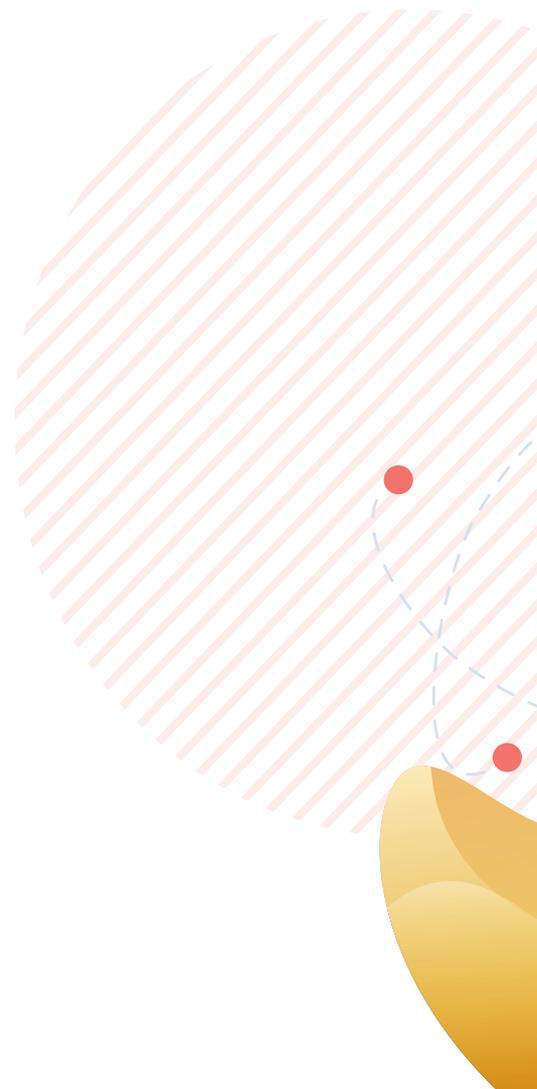
ACTIONS

Animation mutualisée des sites Natura 2000

Classes découvertes nature-environnement à la Bastide de Madame pour les enfants des écoles maternelles et primaires

Développer la nature en ville

Comprendre et protéger la biodiversité ordinaire



ZOOM

Au travers de ses compétences, Carcassonne Agglo intervient au quotidien sur la biodiversité : animation des sites Natura 2000, entretien des sentiers de randonnée, promotion du « zéro-phyto ». Une politique en matière de Zéro Phyto est menée, et déjà de nombreuses communes sont labellisées : Citou, Caunes-Minervois, Trausse-Minervois, Rustiques, Couffoulens, Villemoustausou, Pennautier, Villeneuve-Minervois, Peyriac-Minervois, Azille, La Redorte, Douzens, Val-de-Dagne, Monze, Mayronnes, Cavanac, Carcassonne, Capendu, Trèbes, Conques-sur-Orbiel, Aragon, Saint-Martin-le-Vieil et Alzonne. Carcassonne Agglo en est aussi labellisé territoire Zéro Phyto.

ZOOM

Dédié à la rénovation énergétique de l'habitat, le PRéAU (Plateforme pour la rénovation énergétique de l'habitat) est un lieu spécialement créé pour répondre aux besoins propres du territoire. Il est aujourd'hui l'un des 13 guichets régionaux Rénov'Occitanie. Il accompagne tous les propriétaires souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et à la lutte contre la précarité énergétique. En 2019, 350 ménages ont ainsi été suivis dans leur projet.

AMBITION 2 : Un territoire connecté

PAROLES D'ACTEURS

« Le territoire doit pouvoir proposer des modes de déplacements doux ; le tout voiture est encore trop présent ».

« L'enjeu du Pôle d'Echange Multimodal est de faciliter les déplacements, de construire une mobilité durable qui préserve l'environnement (transports collectifs, transports doux : piétons, vélos...) ».

Les infrastructures de communication facilitent et accentuent l'attractivité économique et touristique du territoire. Les mobilités, qu'elles soient physiques ou numériques, se transforment avec l'évolution des modes de vies, des enjeux énergétiques et climatiques, des contraintes économiques. La révolution digitale offre également de nouveaux usages et bouleverse les modes de fonctionnement. Carcassonne Agglo affirme sa volonté de modifier durablement les pratiques de déplacements, d'innover dans la conduite des projets et de faire du numérique un accélérateur de capacités pour les habitants, les entreprises et les administrations.

CE QUE CELA IMPLIQUE

6/ Conforter l'accessibilité du territoire

Si le territoire est plutôt bien doté en grandes infrastructures de transport, et bénéficie de réseaux numériques en cours de déploiement, en revanche sa situation d'interface est fragile. La consolidation de ces infrastructures majeures par leur modernisation et leur adaptation, leur maillage, et la mise en place de services complémentaires, est vitale pour le développement économique et social du territoire.

ACTIONS

Participation à la stratégie de développement de l'aéroport Carcassonne Sud de France

Participation aux études de lignes ferroviaires : Carcassonne-Quillan

Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan

Études et aménagement du Pôle Échanges Multimodal

Ligne aérienne OSP Carcassonne-Paris

7/ Accompagner la mobilité et le changement des pratiques de déplacement des habitants

Le système actuel privilégiant le tout-automobile engendre des nuisances, favorise l'étalement urbain et fragilise les ménages les plus précaires. Il faut apaiser les modes de déplacement et permettre aux habitants de s'approprier des offres alternatives complémentaires et diversifiées pour se déplacer autrement et mieux.

ACTIONS

Animation et mise en œuvre du Plan Global de Déplacements (PGD)

Conversion du parc véhicules de location de vélos à l'administration

Déploiement de services de location de vélos à assistance électrique

Adaptation du réseau de transports en commun

Travaux d'aménagement de pistes cyclables

Évolution de la flotte de bus de la RTCA vers des véhicules propres

Élaboration et mise en œuvre d'un schéma des aires de covoiturage

Mise en œuvre du schéma vélos

Promotion des mobilités décarbonées et maillage des infrastructures

8/ Faciliter la transformation et l'appropriation des usages numériques

Pour prévenir le « décrochage numérique », garantir un égal accès aux services, et accompagner la montée en compétence des acteurs, l'Agglo veut accentuer son intervention et enclencher une véritable démarche responsable, y compris sur le plan environnemental, et faire du numérique un facteur de cohésion sociale et territoriale autant qu'une opportunité économique.

ACTIONS

Déploiement de plateformes de services numériques aux usagers

Mise en place de conseillers numériques

Achèvement de la couverture du territoire en très haut-débit

Développement des réseaux intelligents : eau, éclairage des zones d'activités

Construction d'un « smart territoire » (territoire intelligent)

ZOOM

Le projet de Pôle d'Échange Multimodal porté par Carcassonne Agglo imagine la future offre de mobilité durable que proposera le territoire, à partir du cœur de la ville centre.

Ce PEM nouvelle génération, intégrant un volet commerces et services aux usagers, les partenaires le conçoivent aussi comme un lieu de vie, répondant aux besoins des habitants comme des touristes, et intégré à son environnement urbain, à la gare de Carcassonne. C'est l'endroit stratégique idéal, dans une ville située entre Toulouse et Montpellier, en plein centre de la Région Occitanie. La gare, au cœur même de cette ville-centre, est un nœud privilégié d'articulation de toutes les formes de transports.



RELEVER LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

AMBITION 3 : Un territoire qui valorise ses atouts

PAROLES D'ACTEURS

« Un territoire attractif, en plein cœur de l'Occitanie, un atout pour encourager les jeunes ménages à s'installer et pour que les jeunes restent sur le territoire ».

« Notre territoire nous offre de nombreux atouts, c'est à nous de nous en saisir et d'organiser notre réussite... »

« Soutenir les exploitants, favoriser les circuits courts et consommer localement ».

Si c'est avant tout son patrimoine monumental labellisé par l'UNESCO qui lui procure une renommée internationale, le territoire peut aussi compter sur d'autres atouts de poids pour affirmer son identité et sa place dans les systèmes territoriaux.

Au cœur de la région Occitanie, à proximité de métropoles à forte attractivité, Carcassonne Agglo entend ainsi se démarquer, en proposant une véritable offre de qualité qui puise sa force dans le territoire pour le faire rayonner aux niveaux régional, national et international.

CE QUE CELA IMPLIQUE

9/ Développer un tourisme 4 saisons durable et innovant

Au-delà des grands phares touristiques, mettre en lumière tout le potentiel touristique pour mieux accueillir les habitants, touristes et visiteurs, créer des emplois et des entreprises, préparer le tourisme du futur : un tourisme connecté à la vie locale, authentique et porteur de sens.

ACTIONS

Valorisation du patrimoine UNESCO : Canal du Midi et Cité de Carcassonne

Promotion et entretien des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR

Animation du label Vignobles et Découvertes

Aménagement de la voie verte le long du Canal du Midi

Valorisation du patrimoine vernaculaire

Développement du tourisme d'affaires

Construction d'une stratégie de destination

Développer une offre de touristique de loisirs à destination des familles

Rassembler les forces touristiques du territoire dans un même lieu

10/ Soutenir une agriculture de qualité et résiliente

L'agriculture nourrit le territoire et façonne ses paysages ; elle est aussi vulnérable aux aléas climatiques. Pour maintenir cette activité vitale pour les communes, tant pour l'emploi que pour la valeur ajoutée qu'elle amène au territoire, il faut continuer à agir de manière globale : sur les friches, la commercialisation, l'adaptation des cultures, l'installation d'entreprises, la structuration de filières, l'irrigation...

ACTIONS

Soutien aux manifestations agricoles locales

Élaboration et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial

Soutien à une irrigation agricole résiliente

Reconquête des friches agricoles

Facilitation de l'accès au foncier pour les entrepreneurs agricoles

Accompagnement de la profession dans une évolution vers des cultures plus résistantes

Faciliter les circuits courts notamment en direction de la restauration collective

ZOOM

Déclinaison du site internet de l'office de tourisme du Grand Carcassonne, l'application mobile « **Rando Grand Carcassonne** » est disponible sur Android et iOS. Intuitive et ergonomique, l'appli donne accès à toutes les informations du terrain, avec ou sans connexion internet : **descriptifs, infos pratiques (durée, difficulté, dénivelé, pas à pas, carte, profil altimétrique, recommandations...), photos et points d'intérêt. Les randonneurs peuvent télécharger les itinéraires** directement sur leur smartphone pour les consulter **hors connexion et naviguer en utilisant le GPS** de l'appareil.

ZOOM

Carcassonne Agglo a engagé une démarche de **Projet alimentaire territorial (PAT)** labellisée par l'État, intitulée « **Du champ à l'assiette : l'autonomie alimentaire sur un territoire en transition** ».

AMBITION 4 : Un territoire dynamique et innovant

PAROLES D'ACTEURS

« Notre territoire a de nombreux atouts pour devenir un territoire d'innovation, créateur d'emplois. Carcassonne Agglo s'appuie sur une position géographique centrale, une qualité de vie et une mobilisation des acteurs pour construire une politique économique ambitieuse. »

« Depuis septembre 2019, les étudiants du territoire peuvent suivre un cursus universitaire sur mesure et à distance dans l'enseignement supérieur. L'objectif étant d'étudier près de chez soi. »

« Mettre en place un accompagnement global des entreprises. »

C'est la diversité du tissu économique de Carcassonne Agglo qui demain doit faire sa force, en constituant un véritable écosystème d'entreprises, de services et de qualifications en mesure d'irriguer le territoire durablement. Chaque acteur, chaque secteur d'activité constitue un maillon indispensable pour asseoir un développement maîtrisé et équilibré, reposant à la fois sur la valorisation locale des activités, en lien avec les ressources, sur l'accompagnement des filières et secteurs à fort potentiel et sur l'accueil de nouvelles entreprises pour compléter l'offre existante, notamment en matière de production industrielle.

Cet ancrage des activités dans le territoire s'appliquera aussi à l'offre de formation, facilitera l'adéquation offre-demande d'emploi et la création d'emplois non délocalisables.

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et créer les conditions favorables à la reprise, Carcassonne Agglo continuera à soutenir les entreprises dans une démarche d'adaptation et de résilience, tout en renforçant la promotion de la formation, de la recherche, de l'innovation et de l'esprit d'entreprendre.

CE QUE CELA IMPLIQUE

11/ Conforter le maillage économique du territoire en dynamisant l'accueil, l'installation, le développement des entreprises et l'animation des réseaux

Au cœur de la dynamique territoriale et de l'attractivité, il y a l'activité économique. Le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner, une économie innovante en capacité de se décloisonner pour être plus forte, doit être encouragé et accompagné.

ACTIONS

Animation du réseau R'Mine

Développement du pôle numérique

Développement d'une SMART ZAE à Béragne

Création de nouveaux espaces de foncier économique sur Carcassonne

Mise en place d'un règlement de voirie dans les zones d'activités

Programme de requalification et résilience des zones d'activités

Élaboration d'une stratégie de marketing territorial

Développement d'une filière de l'industrie

12/ Créer un développement économique inclusif favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle

Le territoire peut s'appuyer sur son potentiel humain à valoriser, qui constitue un gisement de valeur pour les entreprises, la création de nouvelles formations innovantes et différenciantes, le développement de filières d'avenir et d'emplois : des compétences et des ressources à mobiliser pour améliorer l'employabilité et les qualifications.

ACTIONS

Poursuite du soutien aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Soutien et accompagnement de l'entrepreneuriat, notamment vers les jeunes

Poursuite des chantiers d'insertion

Création d'événements valorisant l'entrepreneuriat

Lancement d'une démarche de gestion prévisionnelle des compétences territoriales

Renforcement de l'insertion par l'économie par la diversification des secteurs d'activités

13/ Soutenir l'enseignement supérieur, la formation, la recherche et l'innovation

Faciliter l'accès à un enseignement supérieur de qualité et de proximité, développer une offre locale de formations et des services aux étudiants permet de réduire les inégalités et favorise l'intégration sociale. C'est aussi se positionner sur l'avenir en misant sur le potentiel d'innovation du territoire, en accompagnant sa transformation et en rapprochant le monde universitaire du tissu économique.

ACTIONS

Développement du Campus Connecté

Accueil d'étudiants en alternance

Développement des classes préparatoires aux Beaux-arts et au Conservatoire

Élaboration d'un projet universitaire de territoire

Développement d'une offre de services, de loisirs, de mobilités et de logements pour les étudiants

Soutien à l'émergence de projets de recherche et aux expérimentations

Renforcement des liens entre l'économie et la recherche

ZOOM

Carcassonne Agglo accompagne l'installation et le développement d'entreprises numériques et les activités utilisatrices de nouvelles technologies afin de créer un écosystème favorable à l'innovation et à la création d'emplois

qualifiés : créé en 2018 autour de 3 000 m² de locaux dédiés, le réseau R'Mine a déjà permis de créer 19 entreprises et 53 emplois et de lever près de 1,5 millions d'euros de fonds publics et privés. Il accueille aussi un Campus Connecté (16 élèves par promotion, Ultra haut-débit, + 60 personnes formées).

ZOOM

La Zone d'Activités Économiques de Béragne à Trèbes est la première zone exclusivement dédiée aux activités à vocation productive. D'une superficie de 90 hectares, à la pointe en termes d'innovation, de développement durable, de qualité environnementale et architecturale, cette zone d'activités offre des opportunités d'implantation nouvelles pour les entreprises.

ZOOM

Carcassonne Agglo assure un accès à l'enseignement supérieur par le biais des classes préparatoires présentes à la Fabrique des Arts :

- Classe préparatoire aux écoles supérieures d'art (31 étudiants par an).
- Classes préparatoires à l'enseignement supérieur en musique, danse et théâtre : réseau Occitanie Méditerranée des Conservatoires (10 élèves en 2020/2021)

Les deux établissements de la Fabrique des Arts, tous deux agréés par le Ministère de la Culture (agrément Conservatoire à Rayonnement Départemental et Classe préparatoire à l'enseignement supérieur en écoles d'art) assurent des formations professionnalisantes en musique, danse, théâtre et arts plastiques pour des personnes en parcours initial ou reconversion.



RELEVER LE DÉFI DES COHÉSIONS SOCIALE ET TERRITORIALE

AMBITION 5 : Un territoire accueillant et solidaire

PAROLES D'ACTEURS

« Un maillage du territoire intergénérationnel, qui assure le bien-être de tous et la mixité sociale. Il faut maintenir l'équité, la cohésion au regard de l'augmentation de la population en apportant tous les services nécessaires et de bonne qualité. »

« Une offre médicale insuffisante, et un accès aux soins difficile. Il faut lutter contre les déserts médicaux sur le territoire. »

« La politique culturelle est dynamique sur le territoire, la saison culturelle s'étend sur les communes. »

« Le télétravail est un véritable enjeu. »

« Avoir une ambition globale pour les jeunes : loisirs, emploi, logement, mobilité, culture, sport... »

La vitalité de Carcassonne Agglo s'apprécie par l'animation, le dynamisme et l'attractivité des villes et villages qui la composent. Cette capacité à maintenir des liens avec l'ensemble des composantes du territoire est un enjeu à la fois humain, social, économique et de cadre de vie pour réduire les inégalités sociales et territoriales. Miser sur les jeunes, anticiper les impacts du vieillissement, accompagner les évolutions démographiques pour assurer l'équilibre des générations et lutter contre toutes les formes de discrimination et de précarité constituent le socle de l'action intercommunale. Des services à la population de haute qualité et parfaitement accessibles sont la clé pour améliorer le quotidien, permettre l'épanouissement des individus et construire l'avenir sur des bases équilibrées.

CE QUE CELA IMPLIQUE

14/ Accompagner la vitalité des communes, centres villes et centres bourgs

Chaque commune du territoire, urbaine ou rurale, quelles que soient sa taille ou ses ressources, a un rôle à jouer dans l'écosystème formé avec la communauté d'agglomération. Au-delà des notions de centralité et d'armature territoriale posées dans le SCoT, chaque projet sera travaillé dans la proximité et la coordination, non seulement pour optimiser les ressources financières, mais aussi pour rendre le meilleur service, limiter l'impact sur l'environnement et conserver la diversité du territoire, qui fait aussi sa spécificité et sa richesse.



Territoire de vie central et attractif, la communauté d'agglomération doit pouvoir asseoir son développement sur des coopérations tant internes qu'externes pour mieux rayonner mais aussi exporter ses savoir-faire et son art de vivre.

ACTIONS

Accompagnement des communes dans les programmes et contrats nationaux et régionaux : Actions Cœur de Ville, Petite Ville de Demain, bourgs-centre Occitanie, contrat de relance, contrat territorial Occitanie...

Poursuite des actions du contrat de ville sur la cohésion sociale, le cadre de vie et le développement économique

Mise en œuvre d'une ingénierie territoriale coordonnée

Renforcement des dialogues et des coopérations avec les territoires

15/ Assurer un accès le plus simple possible à des services publics de proximité performants

Les services publics sont déterminants pour la qualité de vie et l'attractivité du territoire, et les attentes en matière de disponibilité et de qualité augmentent. Accompagner les habitants au quotidien en facilitant l'accès aux services signifie simplifier les démarches et rapprocher le service de l'utilisateur, qu'il soit un habitant ou une entreprise. C'est aussi un enjeu d'équité territoriale.

ACTIONS

Déploiement du réseau des Maisons France Services

Mise en réseaux des Tiers-lieux

Accompagnement des usagers par des conseillers numériques

Déploiement d'une Gestion de la Relation Usagers

16/ Mettre en œuvre une action sociale pour tous les âges

Le territoire doit conserver des services à la population de qualité, tout en accompagnant les évolutions démographiques et sociétales. Parce qu'ils sont l'avenir du territoire, l'Agglo développera son action en faveur des jeunes. La résilience sociale se construira aussi en limitant le creusement des disparités et en travaillant avec les habitants et les acteurs locaux sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

ACTIONS

Construction d'un nouveau bâtiment pour le relais petite enfance à Malves-en-Minervois

Consolidation des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale : séniors, handicap, jeunesse, enfance, familles

Mise en œuvre d'un projet éducatif

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de la jeunesse

Renforcement de l'accompagnement des jeunes adultes vers l'autonomie

Programme de rénovation des structures petite enfance et jeunesse

Création d'un bouquet de services dédiés aux séniors

Développement des projets intergénérationnels

Prise en compte de l'accessibilité pour tous dans chaque projet et les constructions

Consolidation des actions en faveur de l'accueil d'enfants en situation de handicap

Valorisation des métiers du soin principalement des Soins Infirmiers à Domicile

Mise en place de mesures pour limiter les impacts négatifs de l'environnement sur la santé

17/ Construire un meilleur accès aux soins

Organiser la santé sur le territoire c'est réussir à se mobiliser, collectivement et avec les professionnels du secteur, pour contrer la tendance à la désertification médicale, maintenir des services suffisants pour répondre à l'évolution des besoins et en même temps se projeter sur des nouvelles formes de soins ; répondre aux attentes qualitatives toujours plus élevées et augmenter les capacités de soin du territoire. L'accès aux soins pour tous doit devenir une réalité sur le territoire de l'Agglo.

ACTIONS

Accompagnement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Coordination et facilitation de l'offre de soins sur le territoire au travers d'un Contrat Local de Santé piloté à l'échelle intercommunale

Lutte contre la désertification médicale

18/ Promouvoir le lien social et la vie associative

La vie associative est intense et très présente sur le territoire, elle est le ciment du lien social, porteuse d'activité économique et participe à l'attractivité des villes et villages. Pour une citoyenneté épanouie, chaque acteur doit avoir la possibilité de prendre part à la construction des solutions pour le territoire. Encourager les initiatives permet de remettre l'humain au cœur des projets et favorise le vivre ensemble.

ACTIONS

Création d'un espace de vie sociale à Carcassonne

Soutien au développement des associations locales

Accompagnement des projets structurants et/ou innovants du tissu associatif

Développement d'espaces de créativité, de lieux de rencontres, d'échanges et de discussions

Accompagnement des initiatives citoyennes

Renforcement du travail partenarial des centres-sociaux urbains et ruraux



19/ Favoriser le rayonnement territorial de la culture, du sport et des loisirs

Agir sur ces leviers d'épanouissement c'est mettre de la vie dans le territoire, encourager la curiosité et le dialogue, créer des emplois, apporter des services au plus près des habitants.

ACTIONS

Développement des enseignements artistiques

Aménagement des infrastructures de loisirs sur le site de la Cavayère

Renforcement de l'accessibilité de l'offre culturelle au plus grand nombre par des manifestations et des partenariats

Gestion durable des équipements aquatiques intercommunaux

Maillage des équipements culturels

Création d'une micro-folie

Construction d'une médiathèque tête de réseau

Renforcement du réseau de lecture publique en soutenant les initiatives locales

ZOOM

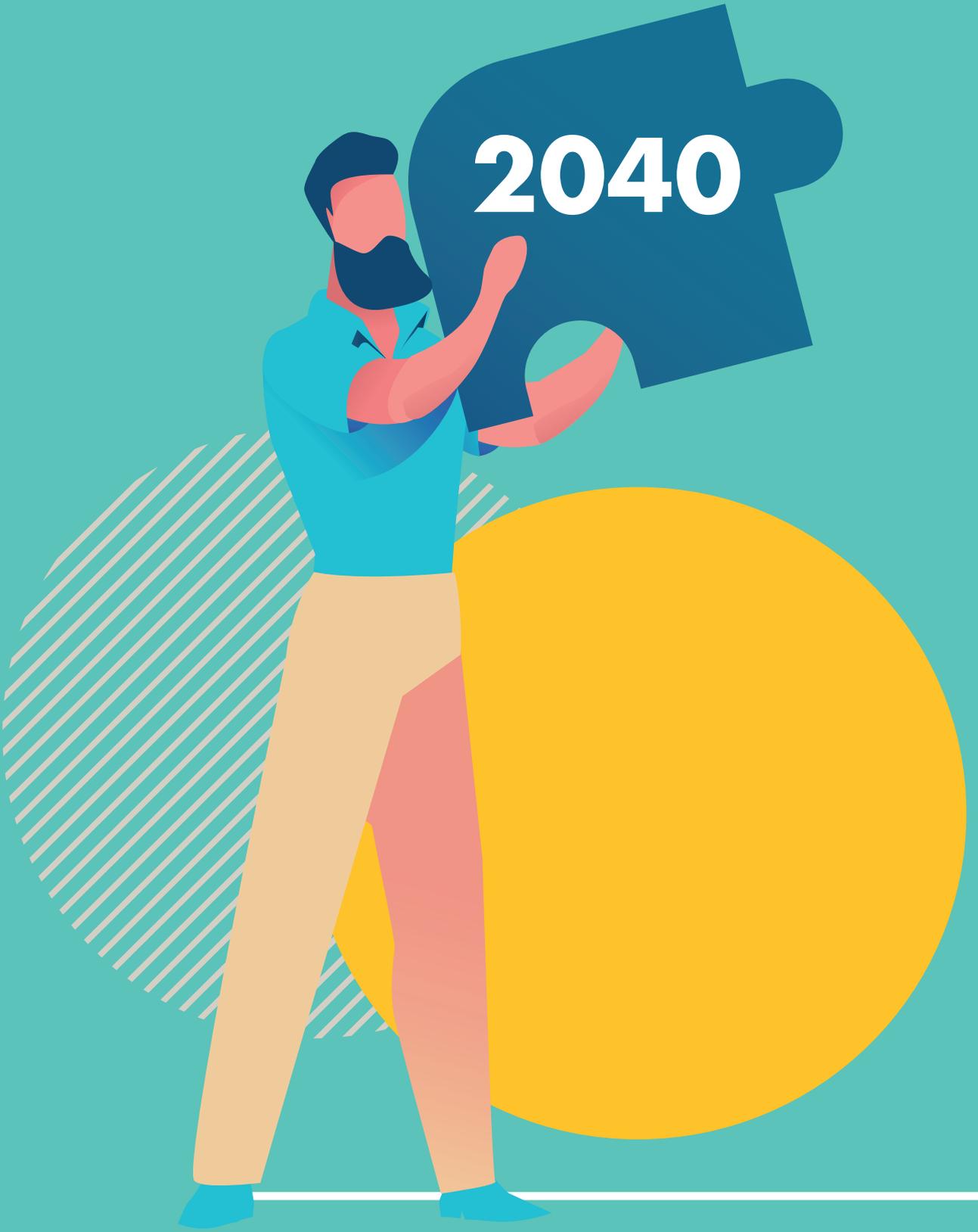
MAISONS FRANCE SERVICES

Pour accompagner encore plus les habitants, un réseau de Maisons France Services est en déploiement, à partir du site de Capendu, en partenariat avec les communes : les particuliers y trouvent une écoute personnalisée en toute confidentialité par du personnel formé, un accompagnement dans les démarches administratives, une information sur les services publics. Un réel service de soutien pour les démarches quotidiennes, accessible à tous.

Ouverture en janvier 2022 de Maisons France Services à Peyriac-Minervo, Couffoulens, Alzonne, Villemoustaussou, et déploiement de permanences sur le territoire.

ZOOM

Équipement culturel remarquable, La Fabrique des Arts est un Conservatoire à Rayonnement Départemental et une École des Beaux-Arts. Deux entités pour un même objectif d'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour l'ensemble des habitants, avec une triple mission d'enseignement artistique spécialisé, d'éducation artistique et culturelle et de pôle ressources pour les praticiens et acteurs professionnels du territoire.



2040

PARTIE 3

LA VIE DU PROJET

FAIRE VIVRE LE PROJET DE TERRITOIRE

2040

Avec un projet de territoire à horizon 2040, il est nécessaire de revisiter et réactualiser régulièrement le contenu et les objectifs. Toutes les actions nouvelles devront aussi s'intégrer à la stratégie du projet.

Les documents de contractualisation qui lient Carcassonne Agglo à d'autres partenaires (État, Département et Région principalement) feront aussi référence aux orientations définies dans le projet.

Une culture de suivi et d'évaluation pour une démarche globale de performance

La démarche de projet de territoire ne s'arrête pas à la production d'un document. C'est un processus à faire vivre. Le projet de territoire va être amené à évoluer pour intégrer de nouvelles idées, des projets innovants non identifiés à ce jour.

Le projet de territoire vivra donc avec le territoire et ses acteurs, sa déclinaison devra prendre en compte une participation large des acteurs locaux et des habitants.

Dans son domaine de délégation, chaque Vice-président de Carcassonne Agglo dispose d'une feuille de route qui s'intègre dans le projet de territoire.

Chaque direction sera fortement mobilisée autour du projet de territoire.

Pour réussir le projet de territoire à horizon 2040, il est impératif de faire des points d'étape régulièrement. L'évaluation de progression vers les objectifs doit guider la feuille de route fixée.

Le suivi et l'évaluation se feront dans la poursuite d'une large participation des acteurs et des citoyens. L'évaluation est une étape déterminante et incontournable dans la démarche du projet, elle est un outil indispensable qui permet d'améliorer l'intervention publique et d'ajuster les stratégies locales. Elle sera intégrée au dispositif de pilotage, permettant d'en actualiser les orientations et le plan d'actions.



Corollaire au projet de territoire, un **observatoire territorial** sera installé, avec pour enjeu de construire dans la durée une connaissance partagée de la dynamique territoriale pour :

- aider la réflexion, la décision et l'action,
- mesurer le niveau d'attractivité et de performance du territoire,
- évaluer la qualité de vie du territoire,
- partager les données.

Cette mission d'observation sera menée dans le cadre de partenariats, et par la coordination d'acteurs.

Un **comité technique**, constitué d'agents de la collectivité, se réunira jusqu'à deux fois par an pour dresser des bilans. Au-delà du bilan, il analysera les résultats et apportera les correctifs nécessaires, qui seront présentés à la commission Planification territoriale.

Le **comité de pilotage**, constitué d'élus communautaires et municipaux, il devra :

- Valider chaque bilan,
- Valider les correctifs proposés par le comité technique.

Un temps dédié en **conseils de territoire** (instances qui réunit l'ensemble des élus municipaux des communes) sera organisé afin de communiquer sur le bilan et sur les nouvelles orientations si nécessaires. L'occasion d'alimenter les réflexions avec l'ensemble des élus du territoire.

Un bilan annuel du projet de territoire sera proposé à l'occasion de la **conférence des maires**.

La démocratie participative

Carcassonne Agglo s'engage à renouveler les approches de démocratie participative pour une implication toujours plus grande des citoyens, facteur-clé du succès de la construction du projet.

Une implication citoyenne plus forte est la garantie de l'appropriation des enjeux pour la population.

Le Conseil de Développement : l'instance de participation citoyenne de Carcassonne Agglo

La concertation avec les membres du Conseil de Développement ou CODEV a apporté une véritable richesse en termes de propositions et un véritable élan pour Carcassonne Agglo.

Cette valeur ajoutée sera préservée tout au long de la mise en œuvre du projet. C'est entre autre sur le CODEV que Carcassonne Agglo s'appuiera pour évaluer et alimenter les objectifs et les politiques de l'intercommunalité.

Fort de 68 membres bénévoles issus des secteurs économiques, culturels, sociaux, environnementaux, associatifs (...), le Conseil de développement apportera son éclairage et son expertise au projet.

Les habitants au cœur du projet

Carcassonne Agglo entend mobiliser les habitants autour du projet du territoire en plaçant le citoyen au cœur de ses actions.

D'autres formes d'association des citoyens à la décision publique existent (enquêtes publiques, comités d'usagers, conseils citoyens, démocratie numérique etc) et doivent être identifiées sur le territoire.

Une charte de la démocratie participative pourrait ainsi être co-élaborée par les membres du Conseil de développement, les élus et les services de Carcassonne Agglo, garantissant une prise en compte optimale de la parole des différents acteurs concernés (habitants, salariés, associations, entreprises...).

Ces orientations viennent conforter les bases du pacte de gouvernance et de confiance de notre intercommunalité.



GLOSSAIRE DU PROJET DE TERRITOIRE

4G

4^{ème} génération des standards pour la téléphonie mobile

ADEME

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

AOP

Appellation d'Origine Protégée

ARB

Agence Régionale de la Biodiversité

AREC

Agence Régionale Énergie Climat

BEP

Brevet d'Études Professionnelles

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude

CDI

Contrat à Durée Indéterminée

CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

CLIDA

Comité de Liaison Inter-consulaire De l'Aude

CLS

Contrat Local de Santé

CMA

Chambres des Métiers et de l'Artisanat

CPTS

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Écologique

EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESS

Économie Sociale et Solidaire

ESA

Équipe Spécialisée Alzheimer

FTTH

Fibre To The Home – fibre optique jusqu'au domicile

GES

Gaz à Effet de Serre

GPS

Global Positioning System – géo-positionnement par satellite

GRU

Gestion de la Relation Usager

GWh

Giga Watt heure

LAEP

Lieu d'Accueil Enfants Parents

LTE

Long Term Evolution (norme de réseau 4G)

MFS

Maison France Services

MWh

Méga Watt heure

OSP

Obligation de Service Public

OTC

Office de Tourisme Communautaire

PAT

Programme Alimentaire Territorial

PDIPR

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PGD

Plan Global de Déplacements

PEM

Pôle d'Échanges Multimodal

PLH

Plan Local de l'Habitat

PRéAU

Pépinière de la Rénovation Énergétique à Accompagnement Unique

RAM

Relais Assistants Maternels

RD

Route Départementale

R'MINE

Réseau des Maisons de l'Innovation, du Numérique et de l'Entrepreneuriat

RSA

Revenu de Solidarité Active

RTCA

Régie de Transport Carcassonne Agglo

SAAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SDTAN

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile

STEP

Station d'Épuration des eaux usées

TEPOS

Territoire à Énergie Positive

UNESCO

Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

SYADEN

Syndicat Audois Des Énergies et du Numérique

SAAD

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

TER

Train Express Régional

VNF

Voies Navigables de France

ZAC

Zone d'Aménagement Concerté

ZAE

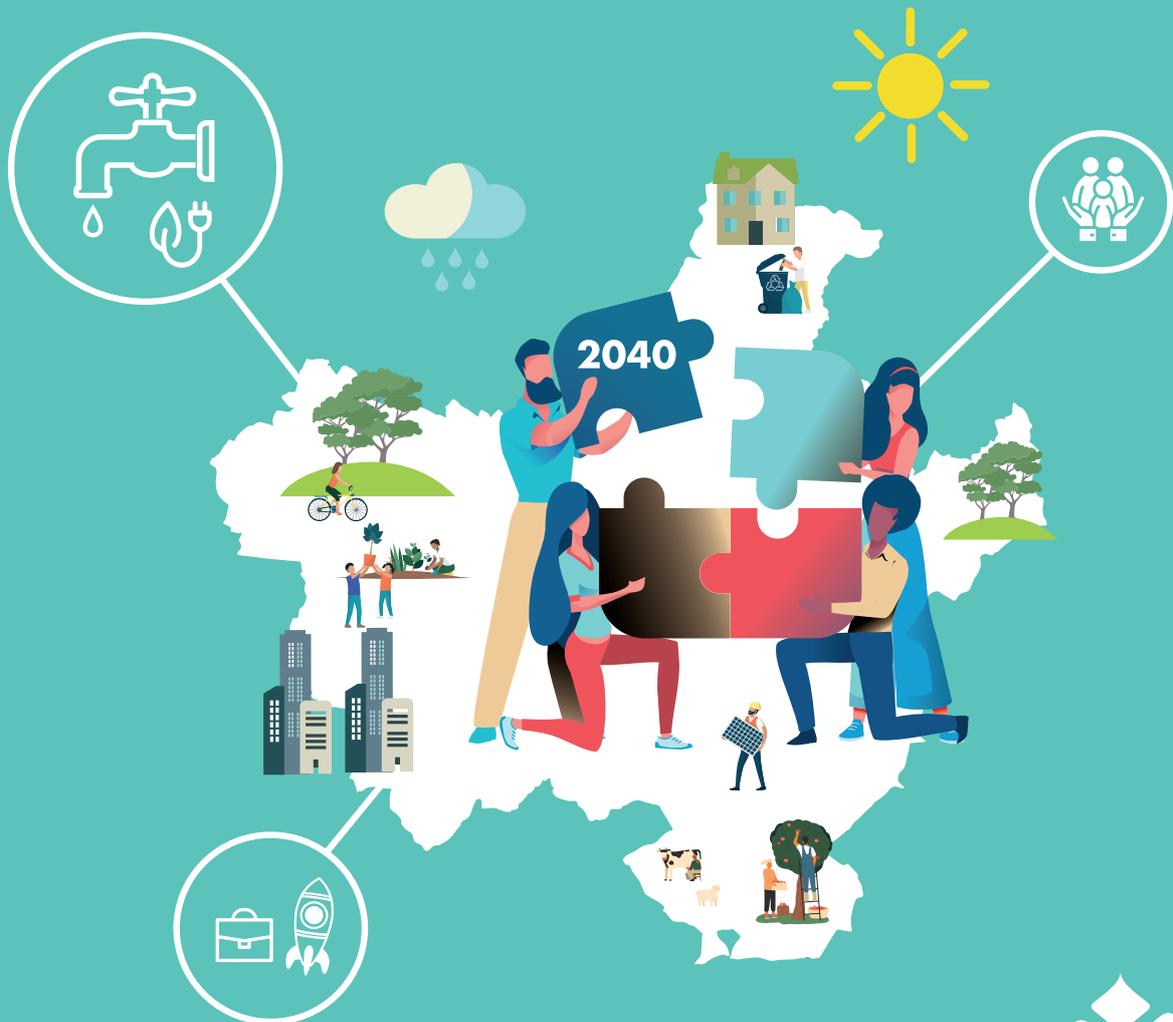
Zone d'Activités Économiques

ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique

PROJET du TERRITOIRE

de Carcassonne Agglo



carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ **agglo**



Document téléchargeable sur WWW.CARCASSONNE-AGGLO.FR